

DISCOURS

Prononcé le Samedi 3. de Février 1720

*PAR M. L'ABBÉ DU BOS,
lorfqu'il fut reçu à la place de feu
M. l'Abbé GENEST.*

Nous apprenons des monumens de l'Antiquité que la Poësie & l'Éloquence furent les Principaux liens des premières Societez politiques. Les hommes naiffent avec l'esprit d'indépendance, & la foudiffion à l'autorité publique est une vertu qu'il a fallu leur enseigner. Il a fallu les convaincre qu'ils ne pourroient pas jouir des avantages qu'ils trouveroient à vivre en fociété fans être affujettis à des Loix, & même fans obéir fouvant à d'autres hommes. L'Eloquence & les Apologues leur ont fait goûter ces veritez.

Les Monarchies fe foudiennent à la faveur des liens qui réunirent les premières Societez. Elles en font un affemblage. Que peut faire un Souverain qui manque de Miniftres éclairés, & dont les Sujets ignorent que la

deftinée des Etats dépend de la fubordination? Gagner des batailles dont il perd le fruit. Ce font les Lettres qui apprennent aux vaincus à obéir, & aux vainqueurs à commander. Elles fleuriffoient dans la Grece & dans l'Italie, quand Alexandre & les Romains établirent fur des Peuples fubjugez une domination qui devoit durer plusieurs fiecles.

Les Royaumes compofez des débris de d'Empire Romain n'ont eu qu'une courte durée, lorfque les Barbares qui les avoient fondez font demeurez Barbares. Celui des François s'est confervé, parce qu'il a eu de bonne heure des Souverains qui connoiffoient le mérite des Lettres. Ils ont excité leurs Sujets à l'étude, & la fplendeur de la Monarchie s'est accrue, ou bien elle s'est éclipfée en differents temps, fuivant que nos Compatriotes Compatriotes ont été inftruits de leurs devoirs.

Comme les Lettres naiffantes avoient formé les premières Societez entre des particuliers, les Lettres fleuriffantes ont formé la Société des Nations. C'est la politeffe, c'est l'humanité qu'elles infpirent qui ont établi entre des Etats indépendans les

uns des autres, la même correspondance, les mêmes liaisons, & presque les mêmes devoirs qui sont entre des Concitoyens. Ne cite-t-on point des Personnages illustres dans la République des Lettres, comme les hommes qui ont contribué davantage à rendre cette Société plus intime qu'elle ne fut jamais ? Si toutes les Nations ont presque autant de déférence pour le Traité du droit de la guerre & de la paix, que pour le Recueil de leurs propres Loix, si l'on explique ce Livre dans tant d'Écoles, s'il est vrai qu'il ait rendu les Peuples plus sociables dans la paix, & moins féroces dans la guerre, c'est que Grotius Historien, Orateur & Poète, faisait nous y persuader de l'importance de plusieurs vérités, qui ne s'attireroient qu'une attention passagère dans l'ouvrage d'un Auteur médiocre.

Toutes les contestations qui naissent entre les États voisins, ne se décident point par les armes. Les négociations en terminent une partie, & ce sont elles encore qui mettent fin aux guerres qu'elles n'ont pas dû prévenir. Quels avantages ceux qui sont chargés de traiter avec l'Étranger, ne tirent-ils pas des Lettres ? Elles leur donnent des vues bien

supérieures à celles des hommes bornés à leur temps : Elles leur fournissent des moyens sans nombre de s'acquitter de leur Commission avec un applaudissement qui ne sauroit faire honneur au Ministre, sans relever la réputation du Prince qui l'a choisi, & sans augmenter cette renommée, qui sert autant à la conservation des États, que les troupes & les forteresses. Les Académiciens qui furent employés à conclure la Paix de Rievick, celle d'Utrecht & celle de Bade, ont pu vous dire,

MESSIEURS, si la modestie ne les a pas empêchés de vous entretenir de leurs succès, quels secours l'Homme de Lettres prête à l'Homme d'État.

Ainsi les vûes du Cardinal de RICHELIEU le conduisoient au projet de fonder l'Académie. Il devoit une partie des soins qu'il avoit voués à la grandeur de la Monarchie, à l'établissement d'une Compagnie qui perfectionnât les Lettres Françaises dans des Conférences aussi sçavantes que celles qui rendent célèbres encore aujourd'hui des jardins & des portiques détruits depuis si longtemps. Voilà, MESSIEURS, pourquoi vous avez pour

Fondateur le Miniftre qui défarma l'Herefie, qui donna de véritables frontieres au Royaume, & qui reduifit les Grands, dont l'indépendance & les caprices étoient le fleau de notre Patrie, à mettre la volonté du Souverain au nombre des Loix aufquelles ils devoient obéir.

Après fa mort un Chancelier digne de faire toutes les Loix dans un Etat naiffant, vous fervit d'appui jufqu'au temps où LOUIS LE GRAND voulut être votre Protecteur. D'autres fe font rendus celebres pour avoir excellé dans les Arts & dans les Sciences. LOUIS XIV. fera celebre à jamais pour avoir excellé dans l'Art de régner. On loue quelques-uns de fes Prédeceffeurs pour avoir fçu diffiper des factions. Votre Protecteur a fait davantage, il les a prévenues. Comme il fçavoit corriger en Père, il ne s'eft vû prefque jamais réduit à punir en Maître. La grande eftime que fes voifins avoient pour fa perfonne, n'a-t-elle pas été durant cinquante ans le premier motif de leurs Alliances & de toutes leurs entreprifes, parce qu'ils avoient, difoient-ils, des preuves plus fenfibles de fa capacité que de fa moderation ? On trouve dans plufieurs Ecrits qu'ils ont publiez durant

l'animofité des guerres, des pages entieres qu'on pourroit prendre pour les fragments de quelque Panegyrique prononcé dans l'Académie. Ils refpectoient, ils aimoient la perfonne du Prince, tandis qu'ils fe ligoient contre la puiffance du Souverain.

Lorfque la Société des Nations étoit affemblée dans Utrecht, pour rendre le calme à la Chrétienté, le jour où l'Eglife celebre la Fête de celui des Ayeux & des Prédeceffeurs de LOUIS XIV. dont il portoit le nom, une table placée vis-à-vis de fon portrait dans la maifon d'un de fes Ambaffadeurs, fe trouva couverte de bouquets de fleurs. Ceux qui les avoient déposéz fur cette efpece d'autel les avoient prefentez auparavant au tableau, en adreffant au Ciel pour la profperité du Prince qu'il repreffentoit, des vœux les mêmes à peu près que ceux qui fe faifoient ce jour-là dans les Eglifes de fon Royaume. Cet hommage ne fut pas rendu à LOUIS XIV. par fes Sujets, mais par les ennemis de fon pouvoir. Après quarante années d'une guerre prefque continuelle, ils aimoient encore un Prince, qui lui-même étoit entré dans leur pays en conquérant.

Puiffé fa pofterité régner à jamais fur le Peuple François, & que le Ciel donne au Roi fon Successeur des jours encore plus longs que n'ont été les fiens. Comme il a déjà toutes les graces & tous les talens qui peuvent rendre l'enfance aimable, il aura toutes les qualités & toutes les vertus propres aux âges fuivans. L'amour que fon Peuple a pour lui s'augmentera encore avec fes années, & l'amitié que lui portent déjà les Etats voifins, fe changera en une confiance qui le fera régner fur des Nations indépendantes de fa Couronne. Nous en avons un augure plus certain que ceux qu'on obfervoit à Rome, dans fon eſprit plus avancé que fes années, & dans une ſageſſe prématurée qui le rend déjà capable de ſe commander à lui-même. Vous prévoyiez une pareille enfance, Vous Charles V. que les François appellent le Sage par excellence, lorſque vous fites une des plus faintes de nos Loix, lorſque vous ordonnâtes que vos Successeurs prendraient en main les rênes du Gouvernement dès qu'ils auroient atteint la quatorzième année de leur âge. La Sageſſe éternelle qui vous inſpira de faire cette Loi, vous révéla quels devoient être vos Successeurs. Peut-être vous a-t-elle auffi fait

connoître que LOUIS XIV. chargeroit des foins de l'éducation de fon arrière-petit-fils un Gouverneur avec lequel il fçauroit de bonne heure ce qu'un Roi Très-Chrézien doit à la Religion, ce qu'il doit à fes voifins, & quels font dans fon Royaume les droits du mérite & les droits de la naiffance. Charles le Sage, vous félicitez LOUIS LE GRAND fur les hautes eſperances que donne fon Successeur. Tous les Princes qui ont régné fur cette Monarchie prennent part à votre joie. SAINT LOUIS eſpère que fa pieté revivra dans LOUIS XV. d'autant plus que le Prêlat qui l'inſtruit des Vérités qu'un Roi doit ſçavoir, eſt capable de lui faire aimer toutes les vertus. Louis XII. ſe promet bien que ce jeune Roi fera l'héritier de fon amour pour le meilleur des Peuples. François I. dit qu'il fera le Pere des Lettres ; & Henri IV. obſerve avec plaifir en lui toutes les marques de ſa debonnaireté & de fon courage. Il ſçauroit auffi-bien que vous, Henri le Grand, vaincre des Sujets rebelles, & pardonner à des Sujets ſoumis, mais le Prince qui gouverne aujourd'hui la France lui remettra un Etat obéiffant, & le dépôt de l'autorité Royale en fon entier. Que le Sang heroïque dont

PHILIPPE est forti, s'applaudiffé d'avoir mis en lui cette valeur tranquille & capable de faire parvenir un simple Soldat aux plus grandes Dignités de la guerre ; mais qu'il ne dispute point aux Lettres, où ce Prince a fait des progrès dont l'Europe s'entretient depuis des trente ans, la gloire d'avoir contribué à former ses vertus civiles.

Quand bien même la place qu'il occupe ne l'engageroit pas à vous donner sa faveur, il vous l'accorderoit. Vous en êtes dignes. Tous ceux qui jusques à moi ont pris féance parmi Vous, ont été des Hommes illustres par leurs Ouvrages ou par leurs talens ; des Hommes dignes d'être les Confrères de Pierre Corneille, le feul de nos Poètes à qui nous donnions le même titre, qui distingue Alexandre, Constantin & LOUIS XIV. entre les Souverains. N'est-ce point à Vous que les François doivent l'étendue de leur Langue, qui les empêche aujourd'hui d'être Étrangers dans la patrie des autres Nations ; On regarde présentement dans la plus grande partie de l'Europe, comme des personnes sans éducation, celles qui ne sçavent pas le François. C'est la Langue des Généraux, c'est la Langue de tous les Ministres qui traitent

avec des Étrangers. C'étoit la Langue des Conseils & des Armées que les Alliés raffembloient contre la France durant les deux dernières guerres.

Il est vrai que le génie de notre Langue la rend très-propre aux affaires sérieuses. Chaque Langue vous le sçavez, MESSIEURS, a le sien ; & ce génie n'est autre chose que le caractère d'esprit particulier au peuple qui la parle & qui la manie depuis long-tems. Il l'a rendue propre à son usage, en l'accommodant à sa manière de penser & de concevoir les choses. La pente qu'une nation peut avoir à l'exagération comme au déguisement, se rend sensible dans les tours & même dans les mots qu'elle emploie. Les mots, tout le stile d'une autre Langue porte empreint le caractère de gravité & de force particulier au peuple qui la parle. Cette Langue si majestueuse & si riche, est ingrate pour ceux qui s'y voudroient exprimer humblement. D'autres Langues, si j'ose m'expliquer ainsi, n'ont que des mots pesants, des tours pareffeux, & des phrases languiffantes. Leur stile tardif se refuse, du moins il ne se prête que de mauvaise grace à l'expression des passions vives, & des sentimens animez. Notre franchise naturelle

nous a fait rechercher préférablement à toutes choses les constructions comme les mots les plus ennemis de l'équivoque, & les plus propres à mettre une clarté sans ombre dans le discours. Placez entre les Peuples du Nord & ceux du Midi de l'Europe, nous gardons un sage tempérament dans l'usage des expressions hasardées, des tours ingénieux, & des figures hardies. Ainsi l'on sent dans notre Langue une justesse comme une précision qui lui sont particulières. Mais le François n'est pas seulement la Langue des affaires dans le pays de nos voisins. On ne voyoit pas sous Henri IV. ce qu'on a vu sous Louis XIV. & les Étrangers disent eux-mêmes que l'honneur qu'ils nous font, vient du grand nombre d'Ouvrages excellens, écrits en notre Langue depuis l'établissement de l'Académie. Ceux qui pouvoient être capables de bien penser, ont appris de Vous à se bien exprimer, J'oserai le dire, MESSIEURS, ils ont appris à penser mieux. L'habitude de s'exprimer avec force comme avec justesse, conduit à penser de même.

Il a vacqué, MESSIEURS, une place parmi Vous, & vous avez daigné m'appeler pour la remplir. Quel avantage pour moi si je n'avois

jamais écrit, & si je n'étois connu que par cet honneur ! Sur votre choix on me croiroit digne peut-être d'être ici le successeur de Monsieur l'Abbé GENEST, d'un Écrivain, dont le génie étoit aussi sage qu'il étoit élevé. Mais sa vertu, dont les Courtisans-mêmes ne doutèrent jamais, se fait sentir dans tous ses Ouvrages ; elle y plaît encore plus que son génie. Après avoir lu le Portrait d'un de ses amis¹, enlevé par une mort prématurée, on s'afflige avec l'Auteur. On se prête à tous ses sentimens, en lisant l'Eloge d'une Abbesse², qui sera citée pour modèle à celles qui rempliront à l'avenir sa place, la dignité la plus éminente où puisse parvenir dans l'Eglise une personne de son sexe. Les Écrivains éloquens touchent ; mais les Écrivains éloquens & vertueux touchent & persuadent.

On retrouve le même esprit dans des Ouvrages d'un goût bien différent, mais non pas opposé. La Tragédie de Pénélope plaît encore plus par le caractère vertueux de ses

¹ M. de Court

² M. l'Abbé Genest est l'Auteur de la Lettre Circulaire écrite à l'Ordre de Fontevraud sur la mort de Madame de Mortematt.

principaux Personnages, que par le merveilleux des incidens, & par son dénouement pathétique. Une autre Tragédie expose la vertu Lacedémonienne dans tout son jour. Zélonide est une de ces femmes qui ne pouvoient naître qu'à Sparte. On voit dans Joseph toutes les vertus dont les hommes qui attendoient le Messie, étoient capables avant qu'il fût venu. Ceux qui voudront apprendre désormais la nouvelle Philosophie, l'étudieront dans un autre Poème de Monsieur l'Abbé Genest, où il l'explique en vers, avec autant de netteté qu'aucun Philosophe l'ait pu faire en prose. Parmi ses autres ouvrages, il n'y en a point qui ne méritât un Eloge particulier. Ce n'est pas l'amitié dont il m'honoroit, qui me féduit. En disant mon sentiment, je ne fais que répéter le vôtre. Je rougirai, MESSIEURS, toutes les fois que je prendrai séance parmi Vous, en faisant réflexion que j'y occuperai la place d'un tel prédécesseur. Mais le desir d'apprendre ce qu'un Académicien doit sçavoir, me fera surmonter cette pudeur, & je viendrai assurément m'instruire dans vos Assemblées.